Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 5 (1929-1930)

Heft: 2

Rubrik: Billet du jour

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Billet du jour

Il ne manquait plus que celà !

Des hommes d'église viennent de se dresser à leur tour contre l'armée. On me dira que cette attitude est dans leur rôle . . . professionnel; car les Livres ont écrit : qui se servira de l'épée périra par l'épée. Et d'autre part toute religion est pour la paix.

Mais de nos jours l'armée ne veut pas dire **violence;** nous avons évolué (heureusement !) depuis l'antiquité et le moyen-âge ! Bien au contraire, le soldat moderne, chez nous en tout cas, existe pour prévenir la violence. C'est un champion de l'ordre, un défenseur du droit, de la liberté ; un homme qui prend les armes uniquement pour que le pays ne connaisse pas les horreurs de la guerre.

L'église doit être donc pour soutenir les soldats ; de n'importe quelle opinion qu'elle soit.

L'ordre, c'est la justice ! Alors ? ? . . . Nous connaissions déjà de ces prêtres ou de ces pasteurs qui par amour de l'humanité prêchent le défaitisme. Nous savons que leurs intentions sont nobles, mais ce sont des illuminés ou des naïfs . . . ce qui est à peu près la même chose. Jusqu'à présent ils ont parlé avec abondance mais ils ont peu agi. Peu dangereux, on les a admis dans la société avec un sourire ironique. Aujourd'hui, enhardis par notre indulgence ils vont plus loin : dans leur association nationale ils viennent de proposer de supprimer les aumôniers des régiments.

Le coup paraît anodin !

Il est de toute gravité !

Car il sépare deux principes qui jusqu'alors semblaient liés indissolublement : l'idée de patrie qui signifie justice et l'idée religieuse qui veut dire fraternité.

Il est beau, il est droit d'aimer sa patrie ; au milieu des soucis matériels journaliers, ce sont les aumôniers qui sont chargés de le rappeler aux hommes parfois découragés.

En dehors de cette religion-ci ou de cette religion-là ces officiers « moraux » doivent entretenir le culte de l'esprit parmi les bassesses de la terre.

Si on supprime les aumôniers de nos régiments, c'est un peu comme si on coupait les ailes à un oiseau ! ! Le corps demeure, mais il reste attaché au sol !

Avouons que nos « officiers spirituels » ont toujours bien leur place dans le rang ! Pas de faux proselytisme, pas de « gaffes » retentissantes ! Pour eux tous les hommes sont frères et les différences de religion ne suffisent pas à créer des âmes différentes !

Il me souvient de ce Noël 1914 sous les armes dans le Temple de Kirchberg où devant des centaines et des centaines de témoins tel pasteur protestant embrassa tel prêtre catholique son ami et camarade pour bien montrer que l'amour du prochain doit dominer en Suisse les basses contingences !

Vous les avez tous vus, ces braves aumôniers qui durant les longues marches de la mobilisation encourageaient les fatigués et aidaient les malades. A pied, sac au dos ou en vélo ils connaissaient les colonnes de marche et leur présence était toujours signalée avec sympathie.

Chez les peuples en guerre, les aumôniers furent souvent des vrais héros ; les plus endurcis réclamaient leurs paroles consolantes au moment tragique de la bataille. Ce n'est pas à nous à raconter ici les hauts faits moraux des ecclesiastiques de toutes religions durant les hostilités; qu'il nous suffise de rappeler de quel repect, de quelle amitié on les a entourés dans toutes les armées belligérantes.

* * *

Nous voici de nouveau en pleine paix. Paix qui sent la poudre, peut-être. Paix qui est surtout menacée par les éléments anarchiques de la société. A vrai dire dans tous les pays, on craint plus le civil, certains civils, que les armées du voisin ! Le bolchevisme, destructeur de l'ordre naturel établi parmi les nations par des siècles d'efforts, est à l'ordre du jour.

Il a contaminé même certains esprits supérieurs ; la proposition d'éliminer les aumôniers de l'armée vient de lui.

Qu'on soit ou non religieux, on admettra dans nos rangs ces capitaines (protestants ou catholiques) qui font tant de bien à la troupe en organisant des salles de lecture, des cantines volantes ou des ambulances de campagne.

Le moral dans une armée, c'est ce grand impondérable qui gagne des batailles ; on le sait si bien aux colonies surtout où, avant d'envoyer des canons on expédie des colis de Bibles !

La cause est jugée ! Jamais nos chers aumôniers n'ont démérité. Leur devoir souvent ingrat et obscur, ils l'ont fait courageusement, patriotiquement. Le peu d'amour que les peuples ont les uns pour les autres, c'est à eux qu'on le doit ! Supprimer les aumôniers, encore une fois, c'est enlever un peu d'idéal à des hommes qui en ont tant besoin. Sans doute les Eglises n'ont pas à avoir partie liée officiellement avec les Etats ; mais que ceux qui ont le même but d'ordre, de justice et de charité se réunissent, rien de plus naturel !

Disons de suite qu'à l'annonce de la proposition dont nous parlons, un grand mouvement s'est dessiné parmi les intéressés et parmi même la troupe !

Jadis les vieux Suisses, fils d'une même religion, s'agenouillaient avant le combat qui était presque toujours la victoire ! Aujourd'hui que la liberté religieuse règne chez nous nous laisserons à chaque citoyen le droit d'avoir les opinions religieuses qu'il lui plaît de manifester, mais nous ferons l'impossible pour conserver nos aumôniers qui furent toujours des modèles de courage et de dévouement patriotique ! **Dunand.**

Kompagnie-Tagung IV/50 in Solothurn

Am 29. September 1929 besammeln sich auf der Schützenmatt in Solothurn Offiziere, Unteroffiziere und Soldaten der ehemaligen, infolge der Reorganisation der Truppe nunmehr aufgelösten Füsilierkompagnie IV/50. Der Vormittag wird der Ehrung der während des Aktivdienstes verstorbenen Kameraden gewidmet sein. Nach einem gemeinschaftlichen Mittagessen werden in kameradschaftlicher Tagung alte Erinnerungen aufgefrischt und im Dienste gegründete Freundschaften wieder neu getätigt werden. Den Teilnehmern und allen ehemaligen 50ern wird auf Bestellung ein sehr schön ausgeführtes Erinnerungszeichen verabfolgt.

Die Einladungen erfolgen persönlich. Sollte jemand übergangen oder mangels genauer Adresse per Post nicht erreicht werden, so laden wir auch durch die Presse kameradschaftlich ein. Anmeldungen oder Bestellungen von Erinnerungszeichen sind an Herrn **Hauptm. Andre in Küttigkofen** zu richten.

Der Organisationsausschuss.